

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
                                  convoqués : 28  
                                  présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**BUDGET ANNEXE DE LOTISSEMENT**

**« LE COMMUN DE LA MARE » :**

**LE COMPTE DE GESTION**

**ET LE COMPTE ADMINISTRATIF**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame Michèle LEMAITRE :

- ◆ présenter le compte de gestion en mentionnant les observations de la recette des finances puis le compte administratif de l'année 2007 du Budget Annexe « le commun de la mare»,
- ◆ préciser qu'ils sont en concordance,
- ◆ rappeler que ces documents retracent pour l'année écoulée les dépenses telles qu'elles ont été réellement effectuées et les recettes telles qu'elles ont été encaissées.

Considérant l'avis favorable de la Commission Finance du 17 Janvier 2008,

Après délibération,

Approuve, par vote à main levée, à l'unanimité (Madame Lemaître ne prenant pas part au vote)

:

- ✓ le compte de gestion du Budget Annexe de Lotissement « Le Commun de la Mare »
- ✓ le compte Administratif 2007 du Budget Annexe de Lotissement « Le Commun de la Mare»,

Qui se résument ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	203 264,06	216 915,28
Report de l'excédent 2006		95 422,99
Section d'investissement	102 338,27	201 851,58
Report du déficit 2006	95 422,99	
Total	401 025,32	514 189,85
<b>Soit un Résultat de clôture excédentaire de</b>		<b>113 164,53</b>

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

Convocation : le 21 février 2008  
 Nombre de membres : en exercice : 28  
                                   convoqués : 28  
                                   présents : 21  
                                   procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :****BUDGET ANNEXE DE LOTISSEMENT****« LE COMMUN DE LA MARE » :****LE BUDGET PRIMITIF 2008**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

Sur avis favorable de la Commission Finance qui s'est réunie le 17 janvier 2008,

Après en avoir délibéré,

Approuve, par vote à main levée, à l'unanimité,

Le budget primitif du Budget Annexe de lotissement « Le Commun de la Mare» qui se résume ainsi :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits <b>de fonctionnement</b> votés	327 222,63	218 148,42
Dont Terrains à aménager	<b>18 074,21</b>	
Reversement de l'excédent au Budget principal	<b>91 000</b>	
Et virement vers l'investissement	<b>218 148,42</b>	
Crédits de reports		109 074,21
Total du fonctionnement	327 222,63	327 222,63
<b>Crédits d'Investissement</b> votés	222 238,74	218 148,42
Crédits de reports		4 090,32
Total de l'investissement	222 238,74	222 238,74
<b>Total Général</b>	549 461,37	549 461,37

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

Convocation : le 21 février 2008

Nombre de membres : en exercice : 28

convoqués : 28

présents : 21

procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

➤ Le Compte de gestion et le Compte administratif 2007 **du Budget Principal de la Commune** :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame LEMAITRE :

◆ présenter le compte de gestion puis le compte administratif de l'année 2007 du Budget Principal de la commune,

◆ préciser qu'ils sont en concordance, outre le fait que le compte de gestion prend d'ores et déjà en compte le résultat excédentaire de l' AFR [496,14€] que la ville n'intégrera qu'à son budget primitif 2008,

◆ rappeler que ces documents retracent pour l'année écoulée les dépenses telles qu'elles ont été réellement effectuées et les recettes telles qu'elles ont été encaissées,

◆ indiquer que ce compte administratif fait apparaître un excédent global de 1 424 512,37 € décomposés comme suit :

❖ excédent de 2 179 007,91 € sur la section de fonctionnement

❖ Déficit de 754 495.54 € sur la section d'investissement

Considérant l'avis favorable de la Commission Finance du 17 janvier 2008,

Après délibération,

Approuve, par vote à main levée, à la majorité (Madame Lemaître ne prenant pas part au vote) :

✓ le compte de gestion 2007 du Budget Principal de la commune,

✓ et le compte Administratif 2006 du Budget Principal de la commune,

Qui se résumant ainsi :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Restes à Réaliser
Recettes	4 159 217,88	11 153 964,76	1 828 751,10
Dépenses	4 036 295,11	8 974 956,85	2 250 550,11
Résultat:			
Excédent	122 922,77	2 179 007,91	
Déficit			421 799,01

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2006)	Part affectée à l'investissement exercice 2007	Résultat de l'exercice 2007	Résultat de clôture 2007
<b>Investissement</b>	<b>- 877 418,31</b>		<b>122 922,77</b>	<b>-754 495,54</b>
<b>Fonctionnement</b> + clôture du Budget des AFR	<b>2 160 940,02</b>	2 160 940,02	<b>2 179 007,91</b>	<b>2 179 007,91</b> <b>496,14</b>
GLobal	<b>1 283 521,71</b>	2 160 940,02	2 301 930,68	<b>1 425 008,51</b>

▪ **Affectation des résultats 2007 du Budget Principal de la Commune :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 2 179 007,91 €, auquel s'ajoute l'excédent de clôture, résultat de clôture à fin 2006 du Budget de l'Association Foncière de Remembrement de 496,14 €,

Décide, par vote à main levée, à la majorité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>Résultat de l'exercice</u>	2 179 007,91 €
<b>Résultat à affecter</b> (hors restes à réaliser)	<b>2 179 007,91 €</b>
<u>Solde d'exécution d'investissement</u> (besoin de financement D001)	754 495,54 €
<u>Résultat de clôture du Budget Annexe du service extérieur des Pompes Funèbres</u>	496,14 €
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (Besoin de financement)	421 799,01 €
<b>Besoin de financement total</b>	<b>1 175 798,41 €</b>
<b>Total à AFFECTER</b>	<b>2 179 007,91 €</b>
<b>Affectation en réserves R 1068 en investissement</b>	2 179 007,91 €

▪ **Fixation des Taux d'imposition Locale :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame Michèle LEMAITRE :

- indiquer que le conseil municipal qui s'est réuni le 1 février 2008 pour le débat d'orientation budgétaire, puis la Commission Finances qui s'est réunie le 14 février 2008 pour finaliser le projet de budget, ont proposé de maintenir cette année les taux de fiscalité à l'identique de 2007;

Après délibération,

Décide, par vote à main levée, à la majorité de **fixer les taux de Fiscalité Locale pour 2008**  
à :

- à 15,17 % pour la Taxe d'Habitation,
- à 5.84 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties,
- à 24.44% pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties.

▪ **Budget Primitif Principal 2008 de la Commune :**

Le Conseil Municipal,

Sur avis favorable de la Commission Finance des 18 Octobre 2007, 20 Décembre 07, 17 Janvier 2008 et 14 février 2008,

Après avoir entendu Madame LEMAITRE présenter le Budget Primitif Principal 2008 de la commune, et préciser les principaux constituants du Programme d'Equipement 2008 :

- l'entretien du patrimoine :
  1. Travaux de Voirie : 373 570 €,
  2. Gros entretien de Bâtiment : 329 763 €
  3. éclairage public : 62 000 €
- du renouvellement du matériel : 261 604 €,
- la poursuite des opérations déjà engagées les années passées soit 1 463 500 € :
  - l'aménagement du secteur de l'ex-super U en médiathèque, multi accueil, et locaux associatifs
  - Centre Technique Municipal
  - La restructuration de la salle polyvalente
- des opérations nouvelles : 1 040 940 €
  - \* l'acquisition du pré de la Cure
  - \* l'étude pour le parc paysager à gris et la zone AU3 attenante (pré de la cure)
  - \* l'achat et la démolition de la Maison Courdier : 11 rue Pershing
- Mais aussi l'ouverture d'une ligne de 40 000 € pour les dépenses imprévues.

Considérant la décision du Conseil Municipal d'affectation du résultat de clôture du compte administratif 2007,

Et après en avoir délibéré,

- ◆ Adopte, par vote à main levée, à la majorité :

Le Budget Primitif Principal 2008 qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement :	10 411 548.00
Section d'investissement : Avec les R à R 2007 reportés	6 451 961,51
Virement prévisionnel de la section de fonct. vers la section d'investissement	1 241 822 €

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :****AUTORISATION DE PROGRAMME :**

**CREATION D'UNE NOUVELLE**  
**AUTORISATION DE PROGRAMME POUR**  
**LA RESTRUCTURATION**  
**DE LA SALLE POLYVALENTE**  
**EN SALLE SPORTIVE ET CULTURELLE**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian -- Munier Claude -- Jouand Joël -- Le Barillec Daniel -- Leclerc Marcel -- Métayer Martial -- Martineau Jean-Paul -- Martin Christian -- Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia -- Noury Chantal - Chédotal Mireille -- Richard Séverine --- Guilon Jacqueline -- Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) -- Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) -- Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) -- Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) -- Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) -- Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal, considérant le décret N°97 – 175 du 20 Février 1997 se rapportant à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiements,

Sur avis favorable de la Commission Finances du 17 janvier 2008,

Après avoir entendu Monsieur GUIHENEUF et Madame LEMAITRE présenter respectivement :

- L'avancement des études sur les travaux à réaliser,
- et l'ouverture d'une autorisation de programme afin d'étaler sur 2 ans les crédits de paiements des travaux,

Et après en avoir délibéré,

Adopte, par vote à main levée, à la majorité, le principe d'une **AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUEL pour la restructuration de la salle polyvalente en salle sportive et culturelle s'étalant de 2005 à 2009**, et dit que les crédits de paiements seront inscrits selon le schéma de financement suivant :

Années	Libellé	Dépenses Inscrites	Recettes
--------	---------	--------------------	----------



2005	Assistance et Maîtrise d'ouvrage	21 557 53 443 €	75 000 € d'autofinancement Mairie
2006	MO + Travaux	200 000 € <b>59 364 €</b>	259 364 € de financement communal
2007			
2008			
2009	Travaux	<b>300 000</b>	100 000 € de financement communal (emprunt) en fonction du coût d'objectif défini par le MO 200 000 € financement CARENE (axe II)
2010	Travaux	<b>1 565 636</b>	845 636 € de financement communal (emprunt) en fonction des résultats d'appel d'offre 720 000 € financement CARENE (axe II)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 200 000</b>	<b>2 200 000</b>

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
                                  convoqués : 28  
                                  présents : 21  
                                  procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**AUTORISATION DE PROGRAMME :**

**TRAVAUX DE RECONQUÊTE DE**

**L'ESPACE EX-SUPER U POUR**

**L'IMPLANTATION D'UNE**

**MEDIATHEQUE, D'UNE MAISON DE**

**L'ENFANCE ET DE COMMERCES :**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul– Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

Considérant le décret N°97 – 175 du 20 Février 1997 se rapportant à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiements,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2007,

Sur avis favorable de la Commission Finances du 17 janvier 2008,

Après avoir entendu Monsieur GUIHENEUF et Madame LEMAITRE présenter respectivement :

- L'état d'avancement des travaux,
- et l'ouverture d'une autorisation de programme afin d'étaler dans le temps les crédits de paiements,

Et après en avoir délibérer,

Décide, par vote à main levée, à la majorité, de modifier l'AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUEL pour les travaux de reconquête de l'espace de l'Ex –super U pour l'implantation d'une Médiathèque, d'une Maison de l'Enfance et de commerces s'étalant de 2005 à 2009, selon le schéma de financement suivant :

Années	Libellé	Dépenses Inscrites	Recettes
2005	Assistance et Maîtrise	15 548 15 742 €	31 300 € d'autofinancement Mairie

	d'ouvrage		
2006	M Oeuvre	100 000 €	100 000 € de financement communal (emprunt)
2007	M Oeuvre + Travaux	126 000 €	126 000 € de financement communal 168 648,89 DRAC
2008	Travaux	600 000 €	245 000 € de financement communal (emprunt) 355 000 € financement CARENE (axe II)
2009	Travaux	1 800 524€	100 351,11€ financement CARENE (axe II, Drac) 195 000 € financement CAF (sur le Multi accueil) 1 336 514 € de financement communal (emprunt) en fonction des résultats d'appel d'offre
	<b>TOTAL</b>	<b>2 657 814</b>	<b>2 657 814</b>

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
                          convoqués : 28  
                          présents : 21  
                          procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**AUTORISATION DE PROGRAMME :**  
**CREDITS DE PAIEMENT POUR LE**  
**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul– Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame Michèle LEMAITRE, exposer que le coût d'objectif des travaux appelle une mise à jour des crédits ouverts,

Considérant le décret N°97 – 175 du 20 Février 1997 se rapportant à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiements,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2007,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 17 janvier 2008 et après en avoir délibérer,

**Décide**, par vote à main levée, à la majorité :

⇒ De modifier l'AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUEL selon le schéma de financement suivant :

<b>Années</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses Inscrites</b>	<b>Recettes</b>
2005	MO	75 000 €	75 000 € d'autofinancement Mairie
2006	MO	4 500 €	85 000 € de financement communal (emprunt)

	Travaux	80 500 €	
2007	Travaux	289 600	289 600 € de financement communal
2008	Travaux	467 000	467 000 € de financement communal (emprunt) à ajuster en fonction des résultats d'appel d'offres
	<b>TOTAL</b>	<b>916 600 €</b>	<b>916 600 €</b>

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**  
**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal

Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**AUTORISATION DE PROGRAMME :**

**TRAVAUX DE VOIRIE DU  
PLATEAU DE LA BERNUAIS**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul– Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu Madame Michèle LEMAITRE et Monsieur Marcel LECLERC exposer l'impossibilité d'acheter à l'amiable les terrains, assise du projet, et proposer en conséquence l'abandon de la tranche conditionnelle des travaux,

Considérant le décret N°97 – 175 du 20 Février 1997 se rapportant à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiements,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> Septembre 2006,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 14 février 2008,

Et après en avoir délibéré,

**Décide**, par vote à main levée, à la majorité :

⇒ De modifier l'AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUEL selon le schéma de financement suivant :

Années	Libellé	Dépenses Inscrites	Recettes
2004	MO Travaux (tranche ferme)	274 000 € 576 000 €	631 000 € d'autofinancement Mairie 197 000 € CARENE 22 000 € Super U
2005	Travaux	1 002 102 €	307 102 € de financement communal (emprunt)

	(tranche ferme)		437 000 € CARENE (AXE II) 140 000 € complément CARENE (AXE II) 118 000 € Super U (participation Voies § Réseaux)
2006	Travaux parking	140 000	140 000 € de financement communal
	<b>TOTAL</b>	<b>1 992 102 €</b>	<b>1 992 102 €</b>

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**FIXATION TAUX DE PROMOTION /**

**AVANCEMENTS DE GRADE / ANNEE 2008**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la Loi n° 2007.209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale instaurant des ratios pour les avancements de grade en lieu et place des quotas,

CONSIDERANT la proposition de la Commission du Personnel en date du 15 janvier 2008 pour un coefficient 1 pour l'ensemble des cadres d'emplois,

CONSIDERANT l'avis favorable des membres du Comité Technique Paritaire réuni en date du 14 février 2008,

SUR la proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- ◆ FIXE, par vote à main levée, à l'unanimité, le taux de promotion au coefficient 1 pour l'ensemble des cadres d'emplois pour l'année 2008 en précisant que ce taux fixe le nombre maximum d'agents pouvant être promus, la décision individuelle d'avancement de grade restant de la compétence de l'Autorité Territoriale, après avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion, au vu des critères fixés par le Maire :
  - Corrélation grade/fonction
  - Manière de servir (évaluation annuelle par la notation)
  - Ancienneté



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**AVENANT PROTOCOLE 35 HEURES /**

**DECOMPTE JOURS D'INCIDENCE /**

**SERVICES ENTRETIEN ET**

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel -Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveu Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 15 janvier 2008,

Considérant l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 14 février 2008,

Sur proposition de Madame le Maire,

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE l'avenant n° 3 au protocole 35 heures portant sur le décompte horaire des jours d'incidence pour les agents des services Entretien et Restauration Scolaire.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**CONTRAT ASSURANCE POUR LES  
RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS  
MUNICIPAUX / MISE EN CONCURRENCE  
ORGANISEE PAR LE CENTRE DE  
GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LOIRE ATLANTIQUE  
AUTORISATION DE DELEGATION DE  
MADAME LE MAIRE.**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

VU le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements communaux,

CONSIDERANT la proposition du Centre de Gestion en date du 6 février 2008 de négocier un tel contrat couvrant les risques statutaires du personnel municipal,

SUR proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE, par vote à main levée, à l'unanimité, de déléguer au Centre de Gestion la négociation d'un contrat d'assurance groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée en application du Code des Marchés Publics, la commune se réservant la faculté d'y adhérer.
- AUTORISE Madame le Maire à le signer, après analyse du résultat de la consultation et des propositions chiffrées.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES**

**EFFECTIFS / 1<sup>ER</sup> AVRIL ET 1<sup>ER</sup> MAI 2008**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel –Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

CONSIDERANT l'appel à candidatures pour le recrutement d'un gardien de police municipale publié dans la Gazette des Communes et auprès du Centre de Gestion,

CONSIDERANT le jury de recrutement en date du 25 février 2008 portant proposition de recrutement d'un agent titulaire du grade de Brigadier Chef principal,

CONSIDERANT le remplacement du départ en retraite d'un agent de maîtrise principal affecté au Centre Technique Municipal,

CONSIDERANT les propositions d'avancement de grade au titre de l'année 2008,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission du personnel en date du 15 janvier 2008,

Sur proposition de Madame le Maire,

L'assemblée délibérante, après un vote à main levée, approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs communaux comme suit :

**CREATION :**

**AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2008 :**

**1 POSTE DE BRIGADIER CHEF PRINCIPAL**

**1 POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

**AU 1<sup>ER</sup> MAI 2008 :**

**2 POSTES D'ATTACHÉ PRINCIPAL**

**1 POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE**

**1 POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE**

**SUPPRESSION :**

**AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2008 :**

**1 POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL**

**AU 1<sup>ER</sup> MAI 2008 :**

**2 POSTES D'ATTACHÉS**

**1 POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

**1 POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**CHARTRE DES ASSOCIATIONS  
SPORTIVES MONTOIRINES /  
AUTORISATION DE SIGNATURE DE  
MADAME LE MAIRE.**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaître) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT le projet de ‘Charte des associations sportives montoirines,

CONSIDERANT la présentation aux associations sportives de ce projet le 19 septembre 2008,

CONSIDERANT l’avis favorable du Comité directeur de l’Office Municipal des Sports en date du 23 janvier 2008,

CONSIDERANT l’avis favorable de la Commission Sport en date des 24 mai 2007 et 23 janvier 2008,

SUR proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE, par vote à main levée, à l’unanimité, la ‘Charte des associations sportives montoirines,
- AUTORISE Madame le Maire à la signer avec les associations sportives montoirines.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**AMANAGEMENT DE L'ÎLOT DES  
FLORALIES / MARCHES DE TRAVAUX /  
APPEL D'OFFRES OUVERT /  
APPROBATION DU D.C.E. / LANCEMENT  
DE LA CONSULTATION**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveu Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT l'enveloppe budgétaire votée au Budget Primitif 2008, en vertu de l'autorisation de programme 2005-2009,

CONSIDERANT le Code des Marchés Publics définissant les modalités de mise en concurrence, notamment ses articles 33, 57 à 59,

CONSIDERANT la présentation de l'avis d'appel public à la concurrence, ainsi que du règlement de la consultation,

SUR proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- DECIDE, à l'unanimité, par vote à main levée :

- d'AUTORISER Madame le Maire à engager une consultation par appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement de l'Îlot des Floralties.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
                                  convoqués : 28  
                                  présents : 21  
                                  procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**EXTENSION DU CENTRE TECHNIQUE  
MUNICIPAL / MARCHES DE TRAVAUX /  
APPEL D'OFFRES OUVERT /  
ATTRIBUTION DES MARCHES**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel -Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la délibération en date du 29 novembre 2007 autorisant la consultation suivant la procédure d'Appel d'Offres ouvert, en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

CONSIDERANT la présentation du rapport d'analyse des offres du cabinet Pierre-Yves MERDIECA, Maître d'œuvre de l'opération,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 18 février 2008,

SUR la proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par vote à main levée, à l'unanimité, d'attribuer les marchés de travaux suivants :

**LOT N° 1 : FONDATIONS SPECIALES**

**SARL PRISER**

Z.A. de Pen-Ar-Forest - 29860 KERSAINT-PLABENNEC

pour un montant de **45 295,00 € HT**

**LOT N° 4 : CHARPENTE METALLIQUE**

**SA LEROUX**

Kéralio - 56190 NOYAL MUZILLAC

pour un montant de **91 976,00 € HT**



**LOT N° 7 : MENUISERIE ALUMINIUM**

**ATLANTIQUES OUVERTURES**

Z.A. des IV Nations - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

pour un montant de **9 829,00 € HT**

**LOT N° 11 : ELECTRICITE COURANTS FORTS**

**FAUCHE AUTOMATION OUEST**

7 chemin du Moulin - BP 65 - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

pour un montant de **73 075.20 € HT**

**LOT N° 12 : ELECTRICITE INTRUSION**

**LC CONCEPT**

Quai des Frégates - 44600 SAINT NAZAIRE

pour un montant de **6 128,20 € HT**

**LOT N° 13 : PLOMBERIE SANITAIRES**

**LE ROL GENIE CLIMATIQUE**

21 rue de Normandie - 44600 SAINT NAZAIRE

pour un montant de **20 348,66 € HT**

**LOT N° 14 : CHAUFFAGE VENTILATION**

**SNEL**

28 rue de Normandie - 44600 SAINT NAZAIRE

pour un montant de **17 362,00 € HT**

**LOT N° 15 : CLOISONS - ISOLATIONS**

**OUEST ISO CONFORT**

2 allée du Père Jean Clouet - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

pour un montant de **3 548.00 € HT**

- AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés correspondants.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008

Nombre de membres : en exercice : 28

convoqués : 28

présents : 21

procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET** :

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel

**FOURNITURE DE DENREES**  
**ALIMENTAIRES / LOTS N° 4 /**  
**PRODUITS LAITIERS ET OVOPRODUITS**  
**MARCHE A BONS DE COMMANDE /**  
**PRESENTATION DE L'AVENANT N°1**

-Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 4 janvier 2008,

SUR proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- DECIDE, par vote à main levée, à l'unanimité,

a/ d'APPROUVER cet avenant n° 1 au marché à bons de commande de fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale Jean Jaurès, lot n° 4 / produits laitiers et ovo produits en augmentant le montant maximum à 15.000€HT.

b/ d'AUTORISER Madame le Maire à signer cet avenant et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET** :

**présents** : Mrs Poyard Henri – Leveau Paul– Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel

**PROJET LIAISON SOUTERRAINE**

**DOUBLE 225 000 VOLTS**

**MONTOIR GUERSAC**

**AVIS DE LA COMMUNE**

**APRES ENQUETE PUBLIQUE**

-Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, signale que l'enquête publique est close depuis le 15 janvier 2008.

Le registre d'enquête fait apparaître de nombreuses oppositions de particuliers sur le tracé proposé, comportant principalement la piste cyclable.

Des dangers pour la santé sont soulignés avec le passage du tracé à proximité immédiate de certaines habitations.

Un nouveau tracé est demandé, partant du poste de Guersac empruntant les chemins d'exploitation et prés occupés par la double canalisation souterraine de refoulement des eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Gron.

Le Parc National Régional de Brière retient favorablement le tracé proposé dans le dossier d'enquête publique, dans la mesure où il permet de s'affranchir aux maximum des contraintes environnementales et paysagères liées à la traversée du territoire classé Parc et d'espaces naturels remarquables, tout en s'éloignant des secteurs habitats.

L'Assemblée est appelée à se prononcer pour donner son avis sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une liaison souterraine double à 225 000 volts entre le site de Montoir-de-Bretagne et le poste de Guersac.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Vu le registre d'enquête relatif à l'enquête publique préalable à la D.U.P. pour les travaux mentionnés en supra,

Vu le registre d'enquête relatif à l'enquête publique de la mise en compatibilité du P.L.U. de la commune se rapportant au même objet,

Vu le rapport et les conclusions de Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Demande la réexamen du projet et tracé figurant dans le dossier d'enquête publique pour ce qui concerne le fuseau piste cyclable,

- Adopte le projet de tracé pour la section comprise entre le site de Montoir-de-Bretagne et l'emplacement réservé n°21 (projet de station d'épuration du Pré Neuf, aujourd'hui abandonné),

- Adopte la mise en compatibilité du P.L.U. de la Commune pour ce qui concerne :

- la réduction d'un espace à boiser situé le long de la Route Départementale (RD 971 b),  
- la réduction des emplacements réservés (E.R.) n°19 nécessaire à l'aménagement du carrefour de la RD 971 au bénéfice du Conseil Général et n°21 mentionné ci-dessus,

- Refuse la modification de l'article UC1 du règlement.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008

Nombre de membres : en exercice : 28

convoqués : 28

présents : 21

procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian -- Munier Claude -- Jouand Joël -- Le Barillec Daniel -- Leclerc Marcel

**ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE**

**TERMINAL ROULIER**

**AMENAGEMENTS DES POSTES**

**ROULIERS 3 – 4 – 4 BIS**

**ENQUETE PUBLIQUE DU 03 MARS**

**AU 04 AVRIL 2008 INCLUS**

**AVIS DE LA COMMUNE**

-Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, signale que le Port Autonome de Nantes / St Nazaire projette, sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne, la création de trois nouveaux postes rouliers n° 3 – 4 – 4 bis afin de renforcer la capacité de son terminal existant et développer le projet d'autoroute de la Mer Transgascogne.

Dans ce cadre, un certain nombre d'ouvrages et travaux sont prévus :

- implantations d'ouvrages d'accostage des navires rouliers dans la Loire,
- aménagements de terre-pleins,
- rejets d'eaux pluviales,
- dispositifs de traitement de ces eaux.

L'enquête publique relative à ce projet se tiendra du lundi 3 mars 2008 au vendredi 4 avril 2008 inclus en Mairie de Montoir-de-Bretagne en présence de Monsieur Jean-Pierre BELIN, Commissaire Enquêteur.

La Commission Urbanisme, réunie le 20 février 2008, a eu l'occasion d'examiner les pièces du dossier.

L'étier du Brivet et sa végétation attenante situés au nord du terminal sablier seront en partie impactés par le projet. Le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire envisagera, lors des études de détail, de décaler l'infrastructure de quelques mètres pour éviter de remblayer l'étier. Si cela est impossible techniquement, une surface équivalente à celle impactée sera décaissée au nord de l'étier en dehors du projet.

Par ailleurs, ce projet doit être mené en cohérence avec le projet de rectification de voirie de la RD 100 entre les ronds points de Gron et du Bossin.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Considérant la nécessité de procéder à de tels aménagements pour répondre à l'augmentation de capacité du trafic dans le cadre du projet d'autoroute de la Mer Transgascogne.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Donne un avis favorable à ce projet,

- Souligne toutefois que l'augmentation du trafic des semi-remorques résultant des deux escales supplémentaires par jour est évalué à quatre cents véhicules de plus au quotidien.

Elle invite donc le Conseil Général à prévoir la mise à 2 x 2 voies de la RD 100 au plus vite et souhaite la réalisation d'un restaurant routier sur la zone portuaire à la mesure du trafic.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008

Nombre de membres : en exercice : 28

convoqués : 28

présents : 21

procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian -- Munier Claude -- Jouand Joël -- Le Barillec Daniel -- Leclerc Marcel --Métayer Martial -- Martineau Jean-Paul -- Martin Christian -- Lemestre

**ILOT VICTOR HUGO**

**CESSION A SILENE**

**SAINT NAZAIRE**

Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia - Noury Chantal - Chédotal Mireille - Richard Séverine --- Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, rappelle que la Commune doit régulariser la cession de terrains à Silène / Saint-Nazaire pour l'aménagement de vingt trois logements sociaux, rues Victor Hugo et de Châteaubriant.

Les terrains concernés se décomposent comme suit :

- section AB N° 440 : 0a15ca
- section AB N° 445 : 3a16ca
- section AB N° 446 : 0a32ca
- section AB N° 447 : 2a39ca
- section AB N° 450 : 2a71ca
- section AB N° 453 : 0a02ca

Total : 8a75ca

La cession est prévue sur la base d'un montant global de 40 000 euros (quarante mille euros) avec constitution d'une servitude de passage : porche sur l'emprise de la parcelle AB N° 445 entre la parcelle AB N° 448 et la rue Victor Hugo.

Ce dossier a été examiné par la Commission Urbanisme, le 20 février 2008.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Vu l'extrait du plan de zonage au P.L.U.,

Vu l'extrait du document d'arpentage n° 8432 du 11 décembre 2002,

Vu la séance du Bureau de Silène / Saint-Nazaire du 13 janvier 2004,

Vu l'estimation 2008-103V0253 des Services Fiscaux en date du 22 février 2008,



Considérant la nécessité de régulariser dans les meilleurs délais les mutations immobilières précitées, en faveur de Silène / Saint-Nazaire,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Autorise Madame Le Maire à signer l'acte et pièces nécessaires sur la base d'un montant global de 40 000 euros (quarante mille euros) avec constitution de la servitude de passage mentionnée en supra.

Les frais d'acte et annexes seront à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 février 2008

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

présents : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian -- Munier Claude -- Jouand Joël -- Le Barillec Daniel -- Leclerc Marcel -- Métayer Martial -- Martineau Jean-Paul -- Martin Christian -- Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle -

**ACQUISITION PROPRIETE**

**CONSORTS MORVAN**

**RUE DE CHATEAUBRIAND**

Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille – Richard Séverine – Guilon Jacqueline - - Beaucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, informe l'Assemblée d'une opportunité d'acquisition d'un terrain appartenant aux Consorts MORVAN.

Ce terrain – cadastré section AB N° 3, d'une superficie cadastrale de 52a59ca et arpenté de 53a44ca – est situé dans l'emprise d'une zone AU3 au Plan Local d'Urbanisme ; zone d'urbanisation future.

Un compromis de vente a été signé avec les Consorts MORVAN les 11 et 15 février 2008, sur la base d'un montant Global de 37 408 euros (trente sept mille quatre cent huit euros).

Ce dossier a été examiné par la Commission urbanisme, le 20 février 2008.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Vu l'extrait de plan de zonage au P.L.U.,

Vu l'extrait du plan cadastral,

Vu le compromis de vente des 11 et 15 février 2008,

Vu l'estimation 2008-103V0076 du 1<sup>er</sup> février 2008,

Considérant l'opportunité de cette acquisition,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Autorise Madame Le Maire à signer l'acte et pièces nécessaires à la régularisation de cette mutation immobilière sur la base d'un montant global de 37 408 euros (trente sept mille quatre cent huit euros).

Les frais d'acte et annexes seront à la charge de la Commune.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**CONVENTION D'OCCUPATION**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille –

**A TITRE TEMPORAIRE**

**BATIMENT MUNICIPAL**

**LOCAL SALLE JEAN MOULIN**

Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, informe l'Assemblée de la situation d'un cabinet d'infirmières libérales à Bellevue, lequel ne dispose plus de local pour assurer sa fonction.

Un autre local peut lui être proposé temporairement à la salle polyvalente Jean Moulin Bellevue, en l'attente d'un regroupement définitif de ses activités sur la Commune.

Une convention peut être proposée sur les bases suivantes :

- durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008,
- accord précaire et révocable,
- redevance mensuelle de 100 euros (cent euros) charges comprises,
- résiliation avec un préavis de deux mois.

Ce point a été examiné par la Commission Urbanisme, le 20 février 2008.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Considérant la situation actuelle du Cabinet d'infirmières,

Considérant la possibilité de louer un local à la Salle polyvalente Jean Moulin Bellevue pour répondre temporairement à leurs besoins,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à signer la Convention nécessaire aux conditions mentionnées en supra.

Pour extrait conforme au registre,

LeMaire,  
Michèle LEMAITRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET** :

**présents** : Mrs Poyard Henri – Leveau Paul– Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille –

**ILOT RUE CHRISTIANE CABALE**

**CESSION A SILENE SAINT NAZAIRE**

Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, rappelle que la Commune doit régulariser la cession de terrains à Silène Saint-Nazaire pour la réalisation de dix-neuf logements sociaux, rue Christiane Cabalé.

Les terrains concernés se décomposent comme suit :

- section AD n° 264	9a 14ca
- section AD n° 266	9a 54ca
- section AD n° 268	6a 12ca
Total	24a 80ca

La cession est prévue sur la base d'un montant global de 124 000 euros (Cent Vingt Quatre Mille euros)

Ce dossier a été examiné par la commission urbanisme le 20 février 2008.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Vu l'extrait du Plan de Zonage au PLU,

Vu l'extrait du document d'arpentage n°983M du 25 décembre 2007 ,

Vu l'estimation 2008-103VV0274 des services fiscaux en date du 26 février 2008,

Considérant la nécessité de régulariser dans les meilleurs délais les mutations immobilières précitées en faveur de Silène Saint Nazaire,

- Autorise Madame Le Maire à signer l'acte et pièces nécessaires sur la base d'un montant global de 124 000 euros (Cent Vingt Quatre Mille euros)

Les frais d'acte et annexes seront à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE**

**ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE**

**COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Jeudi 28 février 2008**

Convocation : le 21 février 2008  
Nombre de membres : en exercice : 28  
convoqués : 28  
présents : 21  
procurations : 6

Le vingt-huit février deux mil huit, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Michèle LEMAITRE, Maire.

**OBJET :**

**présents** : Mrs Poyard Henri -- Leveau Paul-- Guihéneuf Christian – Munier Claude – Jouand Joël – Le Barillec Daniel – Leclerc Marcel – Métayer Martial – Martineau Jean-Paul – Martin Christian – Lemestre Gilbert - Neveur Henri - Mmes Lemaître Michèle - Delugré Marcelle - Beyer Chantal - Jouin Patricia – Noury Chantal - Chédotal Mireille –

**ILOT MOCQUET**

**ECHANGE AVEC SILENE**

**SAINT NAZAIRE**

Richard Séverine — Guilon Jacqueline - - Beucé Sylvie - Bernier Lydie.

**excusés** : Mmes Lastennet Françoise (qui avait donné procuration à Mme Beyer) – Mahé-Ageon Sonia (qui avait donné procuration à Mr Leveau) – Chédotal Mireille (qui avait donné procuration à Mme Jouin) – Josso Isabelle (qui avait donné procuration à Mme Lemaitre) – Mrs Guégan Michel (qui avait donné procuration à Mr Poyard) – Delahaie Hubert (qui avait donné procuration à Mr Le Barillec).

**Absente non excusée** : Mme Vaugrenard

**Secrétaire de Séance** : Mme Noury Chantal

Monsieur Marcel LECLERC, Adjoint à l'Urbanisme et aux Affaires Foncières, rappelle que la Commune doit régulariser des échanges de terrains avec Silène Saint-Nazaire ; afin de pouvoir procéder à des rétrocessions de voiries sur l'îlot Mocquet.

Les terrains concernés se décomposent comme suit :

\* en faveur de la Commune :

- section AD n° 258	03a 06ca
- section AD n° 259	39a 59ca
- section AD n° 260	00a 61ca
- section AD n° 261	00a 56ca

TOTAL 43a 82ca

\* en faveur de Silène Saint-Nazaire:

- section AD n° 240	00a 15ca
- section AD n° 242	00a 03ca
- section AD n° 244	00a 01ca
- section AD n° 246	01a 02ca

TOTAL 01a 21ca

Les terrains revenant à la Commune sont des emprises qui ont été aménagées pour l'entretien et la réalisation de voiries sur l'ensemble de l'îlot Mocquet.

Ceux destinés à Silène Saint-Nazaire concernent des rectifications de limites de propriété correspondant à la situation des clôtures à l'alignement desdites voiries.

Compte tenu de la nature de ces mutations, il semble opportun de proposer un échange sans soule.

Ce dossier a été examiné par la Commission Urbanisme le 20 février 2008.

L'Assemblée,

Où cet exposé,

Vu l'extrait du plan de zonage au PLU,

Vu l'extrait du document d'arpentage n° 983 M du 25 décembre 2007,

Vu l'estimation 2008-103V0275 des Services Fiscaux en date du 27 février 2008,

Considérant la nécessité de régulariser, dans les meilleurs délais les mutations immobilières précitées,

Après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à signer l'acte et pièces nécessaires sur la base d'un échange sans soulte

Les frais d'acte et annexes seront à la charge de Silène Saint Nazaire.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Michèle LEMAITRE